Modification n° 1

Manuel de certification des installateurs de MPP – Partie 2 · Édition 2026

Document modifié	Manuel de certification des installateurs de MPP – Partie 2, édition 2026
Section modifiée	Évaluation pratique – Domaines de connaissances visés par l'évaluation pratique ; Qui est Caliber ? – énoncé d'accréditation
Date d'entrée en vigueur	2026-10-19
Approuvé par	Directeur de programme

Objet de la modification

La présente modification remplace le tableau des domaines de connaissances de l'évaluation pratique afin qu'il corresponde aux sections et aux pondérations utilisées pour noter l'évaluation pratique dans l'application d'évaluation sur le terrain de Caliber.

La correction du tableau ne modifie pas la façon dont les évaluations pratiques sont réalisées ou notées, et aucun résultat antérieur n'est touché.

La présente modification corrige également l'énoncé d'accréditation de la rubrique « Qui est Caliber ? » : la transition de Caliber vers les éditions 2026 des normes ISO/IEC 17024 et ISO/IEC 17020 fait l'objet d'une évaluation par l'IAS en novembre 2026.

Domaines de connaissances visés par l'évaluation pratique (tableau de remplacement)

Le tableau de la rubrique « Domaines de connaissances visés par l'évaluation pratique » est remplacé par le suivant :

Domaine de connaissances	Pondération (%)
Conditions environnementales et du substrat	20
Techniques et méthodologie d'application de la mousse	30
Essais d'assurance qualité	20
Procédures quotidiennes de démarrage et d'arrêt de l'équipement	15
Santé et sécurité	10
Stockage et élimination des matériaux	5
Total	**100**

La note de passage de l'évaluation pratique demeure de 75 %. Les sujets énumérés sous « Objet » dans la section Évaluation pratique continuent d'être évalués dans ces domaines de connaissances.

Énoncé d'accréditation (texte de remplacement)

Le dernier paragraphe de la rubrique « Qui est Caliber ? » est remplacé par le suivant :

L'organisme de certification de Caliber est accrédité par l'International Accreditation Service (IAS) selon la norme ISO/IEC 17024 – Évaluation de la conformité – Exigences générales pour les organismes de certification procédant à la certification de personnes (IAS PCB-112), et l'organisme d'inspection de Caliber est accrédité

par l'IAS selon la norme ISO/IEC 17020 (IAS AA-785). La transition de Caliber vers les éditions 2026 de ces deux normes fait l'objet d'une évaluation par l'IAS en novembre 2026.

Autres renseignements

Le reste du Manuel demeure inchangé. La présente modification sera intégrée à la prochaine édition du Manuel.

La présente modification est également offerte en anglais.